



Secourisme Pour Tous



Formation Continue du Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique (BNSSA)

Public concerné :

Toute personne désirant être affectée à la sécurité et la surveillance :
principalement des zones de baignade aménagées d'accès public et gratuit, en bord de mer ou près des plans d'eau, à titre dérogatoire et secondaire, d'un établissement d'accès payant (piscine)
Personne déjà titulaire du BNSSA

Prérequis :

- Etre déjà titulaire du BNSSA
- Être titulaire du certificat de compétences de Premiers Secours en Equipe de niveau 1 et si nécessaire à jour de sa formation continue (La formation continue PSE1 peut être passée au sein de l'Association)
- Etre reconnu apte médicalement

Objectifs de la formation :

À l'issue de la formation, vous serez capable de :

- déterminer les risques de noyades et d'accidents dans les différentes situations
- porter assistance à un baigneur en détresse et prodiguer les gestes de secours nécessaires
- organiser les baignades des enfants en collaboration avec l'équipe d'animation
- connaître et faire respecter la réglementation des baignades dans les lieux aménagés ou non aménagés

Programme et contenu :

- ↳ Techniques de sauvetage aquatique :
 - approche du noyé
 - prise de la victime au fond
 - remontée à la surface
 - maintien de la victime
 - remorquage

- sortie de l'eau
- parades aux prises du noyé

Résultats attendus de la formation : Maintenir ses compétences en tant que sauveteur secouriste aquatique

Modalités d'accès : Le candidat peut s'inscrire dès le mois précédent le début de la formation, et ce jusqu'à ce que la formation soit complète.

Le candidat doit fournir un dossier d'inscription + un certificat médical de non contre-indication pour être admis à la formation et à l'examen, une convention signée. Une autorisation parentale est aussi demandée aux candidats mineurs.

Informations sur l'admission :

- Dossier d'inscription à télécharger sur la page www.secourismepourtous.org ou par demande par mail à l'adresse secourismepourtous@gmail.com
- Contrôle de l'identité et des pièces justificatives lors du début de la formation

Conditions tarifaires : 250€ comprend le recyclage BNSSA

+ 90€ si le candidat dispose déjà du PSE1 et doit passer son recyclage annuel.

Frais de certifications inclus.

Frais additionnels : Les repas restent à la charge du stagiaire

Déroulement de la formation et durée : La formation continue est de 25 heures minimum de face à face pédagogique, réparties entre les entraînements BNSSA en piscine et le PSE1. La formation est répartie sur plusieurs journées, en présentiel, en journée et soirée.

La formation est répartie sur une durée de 15 jours à 2 mois.

Le calendrier avec les dates et les horaires sont fournis sur le site www.secourismepourtous.org ou par demande mail à l'adresse : secourismepourtous@gmail.com

Modalités d'évaluation : Examen final organisé par l'association (2 épreuves pratiques)

Modalités pédagogiques adaptée aux personnes en situation de handicap : Chaque situation d'handicap sera étudiée. Suite à l'analyse du besoin de la personne en situation d'handicap, des dispositifs seront mis en place pour une prise en charge adaptée.

Documents remise en fin de stage : En cas de réussite à l'évaluation, le candidat se verra remettre, dans un délai de quinze jours, un diplôme. Le diplôme est envoyé à l'adresse mail fournie par le candidat lors de son inscription.

Poursuite après le diplôme : devenir MNS (formation non dispensée par l'Association)

Contact : *secourismepourtous@gmail.com*

06-65-23-12-72